

NOUVEAU RECUÉIL

de

VAUDEVILLES,

Et autres Airs choisis,

Adjustés en Duo,

Pour les Musettes et Vielles.

Gravé par Labassée.

Prix 3^e 10^f.



A PARIS

Ches' M^r. Chedeville l'aîné, Rue et au Caffé de
la Monnaie.
M^{mme} Boivin, M^{de} Rue St^t Honore, à la Règle d'Or

AVEC PRIVILEGE DU ROY.

Vm 7.6755

1727

CATALOGUE,

Des Livres de Musique pour les Musettes et Vielles,
qui se vendent chez Mr Chedeville l'aîné.

1 ^e Livre de Simphonies.....	3 [#] . 12.	Recueil de Vaudevilles en Duo pour les Tambourins.....	3 [#] . 10.
2 ^e Livre de Simphonies.....	3. 12.	1 ^r Recueil de Contre danses....	3. 10.
Concerto champêtres en trio.....	5.	2 ^e Recueil de Contre danses....	3. 10.
4 ^e Œuvre Sonates à Dessus et Basse.....	3. 12.	1 ^r Recueil de Menuets.....	3. 10.
5 ^e Œuvre 1 ^r Livre de Duo galants	3. 12.	2 ^e Recueil de Menuets.....	3. 10.
6 ^e Œuvre Sonatilles à Dessus et Basse.....	3. 12.	Nouveau Recueil de Vaudevilles. 3. 10.	
7 ^e Œuvre 2 ^e Livre de Duo galants	3. 12.	Recueil d'airs à chanter par Monsieur Duqué.....	3.
8 ^e Œuvre Triplets en 4. parties - 6.		Iphis, Cantatille avec accompa- gnement de Musette.....	1. 4.
		Semele, Cantatille	1. 4.

1 ^r Œuvre de Mr Duqué' Sonates à Dessus et Basse.....	3 [#] . 10.
2 ^e Œuvre du même Sonates à Dessus et Basse.....	3. 12.
3 ^e Œuvre du même Sonates en Duo.	3. 12.
4 ^e Œuvre Sonates en trio.....	5.
1 ^r Recueil de Vaudevilles.....	3. 10.
2 ^e Recueil de Vaudevilles.....	3. 10.
3 ^e Recueil.....	3. 10.
4 ^e Recueil.....	3. 10.
5 ^e Recueil.....	3. 10.
6 ^e Recueil.....	3. 10.
7 ^e Recueil.....	3. 10.
8 ^e Recueil.....	3. 10.
9 ^e Recueil Pièces à Dessus et Basse.	3. 10.
Recueil de Noëls en Duo.....	3. 10.

NOUVEAU RECUEIL

de Vaudevilles,

Et autres Airs, choisie et ajustee en Duo,
pour les Musettes et Vielles.

Premiere



Suite.

Musical score for 'Sans le savoir' in common time (indicated by 'C'). The score consists of six staves. The first staff starts with a half note followed by eighth notes. Subsequent staves show various melodic patterns, including eighth and sixteenth-note figures. The music is in G major throughout.

2

*Tendrement.**Est-ce lui ou Nicaise.**Fin.**Gracieusement**Je crois Lison.**Fin.*

v

v

v

Musette.*Branle.*

4

Menuet.*2^e. Menuet.**Fin.*

*Deuxième
Suite.**Moderément.**Fin.*

6

Tendrement*sans vitesse.**Tiens trop insensible silvie.*

Tambourin

Puisqu'une ingrate maîtresse.

Légerement:

Regne amour dans nos bocages.

*Troisième
Suite.*

9

Entrée des Fleurs.

Fin.

Au bord de l'eau j'allois tout doux.

IO

Gaiant

II

2^e. Musette.

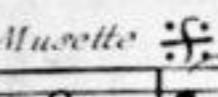
v

Au 1^{er} Rondau

12

*Tendrement.**L'ombre et le Silence.**1^e Menuet.**2^e Menuet.**Fin.*

Quatrième Suite.

Musette 

Tout soupire.

Fin

Tambourin

Petite reprise.



This page contains two musical pieces from a suite. The first piece, 'Musette', is in common time (indicated by '30') and features a melodic line with grace notes and slurs. The lyrics 'Tout soupire.' are written below the staff. The piece concludes with a section labeled 'Fin'. The second piece, 'Tambourin', is in common time (indicated by '2') and consists of two staves of music. The lyrics 'Petite reprise.' appear at the end of this section. The notation includes various note heads and stems, with some notes having '+' signs below them.

14

Musette.

A handwritten musical score for 'Musette' in 3/4 time. The score consists of eight staves of music, each with a treble clef and a key signature of one sharp (F#). The music is written in black ink on white paper. The lyrics 'Plaisirs enchanteurs.' and 'Livre toi Philis.' are written in cursive script between the staves. Measure numbers 14, 20, and 20 are also present. The score is enclosed in a rectangular border.

Plaisirs enchanteurs.

Livre toi Philis.

14

20

20

A handwritten musical score for two staves. The top staff is labeled "Menuet." and the bottom staff is labeled "Rigaudon.". The music consists of eight measures per staff, with a key signature of one sharp (F#) and a time signature of common time (indicated by a 'C'). The notation includes various note heads (solid black, open circles, crosses), stems, and horizontal strokes. Measure 15 begins with a solid black note head on the first staff, followed by a cross note head, and so on. Measure 16 begins with an open circle note head on the second staff, followed by a solid black note head, and so on. Measures 17 and 18 continue the pattern established in measures 15 and 16 respectively.

16



*Cinquième
Suite.*

Tendrement

Musette.

Fin.

Menuet.

18

Gaiement.

A handwritten musical score for a three-part instrument, likely a harpsichord or organ. The score consists of eight staves of music, each with a different clef (Bass, Alto, Treble, Bass, Alto, Treble, Bass, Alto). The music is written in common time. The first staff begins with a bass clef, followed by an alto clef, then a treble clef, another bass clef, an alto clef, a treble clef, and finally a bass clef. The tempo is marked *Gaiement*. The title *Musette de M. Jaquet* is written between the first two staves. The score concludes with a section labeled *Fin.* The music features various note heads, stems, and bar lines, with some notes having small '+' signs above them.

A page of musical notation for two voices. The music is written on ten staves, each consisting of five horizontal lines. The notation uses a variety of note heads, including circles, squares, and triangles, often with small numbers or letters (e.g., 'o', 'w', 'v') placed above or below them. Some notes have vertical stems extending upwards or downwards. The first staff begins with a single note 'o' on the top line. The second staff starts with a note 'w'. The third staff begins with a note 'v'. The fourth staff starts with a note 'o'. The fifth staff begins with a note 'w'. The sixth staff begins with a note 'v'. The seventh staff begins with a note 'o'. The eighth staff begins with a note 'w'. The ninth staff begins with a note 'v'. The tenth staff begins with a note 'o'. The notation includes several rests and various types of bar lines. The lyrics 'La Gracieuse.' are written in cursive script between the first and second staves.

20

Moderément.

*Sixième
Suite.*

22

Pièce de M^r Danguy

The musical score consists of two staves of eight measures each. The top staff begins with a measure in common time (2). It features a treble clef, a key signature of one sharp, and a tempo marking of 82. The melody consists of eighth and sixteenth notes. The bottom staff begins with a measure in 6/4 time (indicated by '6/4'). It features a bass clef and a key signature of one sharp. The melody continues with eighth and sixteenth notes. Both staves include measure numbers 1 through 8. The piece concludes with a final section starting at measure 9, which includes endings labeled I through VIII. The key signature changes with each ending, ranging from one sharp to no sharps or flats.

Fanfare.

Fin.

24

Menuet.

Oui vous en seriez la folie.

Fin.

Copie du Privilege General.

Louis par la grace de Dieu Roy de France et de Navarre, a nos amez et
jeaux Comtez les gens tenans nos Courz de Parlem: m^{me} des Reg^{me} ord^{me} de Notre Hotel
grand Comtez Prevost de Paris Baillijs Seneschaux leur Lieutenans Civils et autres nos just^{me}
qu'il apart^{me} salut Notre cher et bien Amé Le S^r Coprit Philippe Chedeville l'aione l'un
des Hautbois de Notre Chambre nous ayant fait remontrer qu'il souhaiteroit communier a faire re =
imprimer graver et donner au Public plusieurs Recueils de Vaudevilles Brunettes Menuets, —
Contredance et autres airs choisies pour les Musettes Vielles Flutes de tambourin et autres
instruments. s'il nous plaisiroit lui accorder nos lettres de Privilege sur ce necessaire: a C^o d'All:
Sez voulant traiter favorablem^t le S^r Exposant et lui donner des marques de la satisfactiⁿ
on que nous avons des Services quil nous acy devani rendus et ceux qui il nous rend encore
actuellement pres de Notre personne. Nous luy avons permis et permettons par ces p^{nt}tes
de continuer a faire reimprimer graver par tels jmp^{me} graveurs qu'il voudra choisir les S^r. —
Recueils de Vaudevilles Brunettes Menuets Contredance et autres airs choisies a plusieurs
parties pour les Musettes Vielles Flutes de tambourin et autres instruments en tels Vor-
lumes forme M^{me} Caracteres, conjointement ou separem^t et autant de fois que bon
luy semblera de les vendre faire vendre et debiter partout notre Royaume Pays terres
et Seigneuries de notre obéissance pendant le tems et espace de neuf années consécutives
a compter du jour de l'expiracion du précédent privilege, faisons defences a toutes sortes
de personnes de quelque qualité et Con dition qu'elles soient d'en introduire d'impreⁿ
ou gravure étrangere dans aucun lieu de notre obéissance; comme aussi y a tous graveur
jmp^{me} M^{me} en taille douce et autres d'impreⁿ faire jmp^{me} graver ou faire graver vendre —
faire vendre debiter ny contrefaire les S^r. Recueils de Vaudevilles Brunettes Menuets,
Contredance et autres airs choisies a plusieurs parties pour les Musettes Vielles flutes
de tambourin et autres instruments en tout ny en parties ny d'en faire aucun extraits
sous quelques pre-texte que ce soit d'augmentation Correction changement de titre ou au-
rement sans la permission expresse et par écrit du S^r. S^r exposant ou de ceux qui
auront droit de luy a peine de confiscation des Exemp^{me} contrefaicts de trois mil livres
d'amande contre chacun des contrevenans dont un tiers a nous un tiers a l'Hotel —
Dieu de Paris l'autre tiers au S^r. S^r Exposant et de tous depens dommage et intrets —
a la charge que ces p^{nt}tes seront en registrées tout au long sur le registre de la Commu-
nauté des Lib^{me} et jmp^{me} de Paris dans trois mois de la date d'icelles; Que la gra-
vure et jmp^{me} des S^r. ouvrages cy dessous Specifiés sera faite dans notre Royaume
et non ailleurs en bon papier et beaux caractères conformem^t aux Réglem^t de la Li-
brairie et qu'avant que de les exposer en vente gravis ou jmp^{me} ils seront remis en
maine de notre tres cher et feal Chev^r garde des sceaux de france le S^r. Dagueseau Com-
mandeur de nos ordres et qu'il en sera ensuite remis deux exempl^{me} dans notre
Bibliot^e public un dans celle de notre Chateau du Louvre et un dans celle de notre
tres cher et feal Chev^r le S^r. Dagueseau Chancelier de france Commandeur de nos
ordres le tout a peine de nullité des p^{nt}tes du Contenu des quelles vous mandons et
enjoignons de faire jouter le S^r. S^r Exposant ou ses ayans cause plainem^t et paixi-
blements sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement Voulons
que la copie des S^r. p^{nt}tes qui sera jmp^{me} ou gravié tout au long au commencement ou
a la fin des S^r. ouvrages soit tenue pour duem^t signifiée et qu'aux copies Collat^{me}ée
par l'un de nos amez et feaux Comtez et Secret^{me} foy soit ajoutée comme a l'original Com-
mandons au pst notre Huiss^r ou serg^t de faire pour l'exection d'icelles tous actes requis
et necessaires sans demander autre permis^t et nonobstant Clause de Haro Chartre Norma-
de et Lettres a ce contraires Car tel est notre plaisir. Donne a Paris le neuf^e jour de
May l'an de grace mil sept cens trente sept et de notre Regne le vingt deuxième.

Par le Roy en son Conseil
signé SAINDON.

Registré sur le Registre 9. de la Chambre Royalle des Libraires et imprimeur de
Paris N^o 464 fol 452 Conformem^t au Réglem^t de 1723. et a la Charge de fournir
les huit exemplaires prescrits par l'art VIII. du même reglem^t a Paris ce Onze
Signé G. Martin Syndic.

Les Exemplaires ont été fournis.